

# COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Martigny, le 22 février 2023

## LA CONFÉDÉRATION ACCEPTE LE PROJET AGGLO COUDE DU RHÔNE

Déposé en septembre 2021, le projet Agglo Coude du Rhône a reçu le feu vert de la Confédération. Les trois communes concernées – Martigny, Martigny-Combe et Fully – ont accueilli la nouvelle avec enthousiasme. Cette réponse positive confirme la nécessité de travailler par-delà les frontières communales en ce qui concerne l'aménagement du territoire. En cas de validation par le Parlement, une aide financière importante sera versée pour la réalisation de mesures d'amélioration concernant la mobilité.

### Un projet au service d'une vision supra communale

Initiés par la Confédération, les projets d'agglomération permettent à des communes d'étudier et de proposer des mesures - au-delà de leurs frontières communales - dans les domaines de l'aménagement du territoire, la mobilité, l'environnement et le paysage. Le projet d'agglomération (PA) du Coude du Rhône réunit les communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully autour d'une stratégie commune afin de coordonner les transports et l'urbanisation. Le Président du COPIL Bernard Monnet précise : « *Ce Projet d'agglomération de quatrième génération (PA4) a pour objectif principal de poser les bases d'une gestion territoriale supra communale. Il s'appuie sur les réflexions similaires menées à une plus large échelle (18 communes) : le Plan directeur intercommunal (PDi).* » En tant que chef de projet, l'Antenne Région Valais romand (ARVr) assure la coordination des groupes de travail et des mandataires. Elle organise les groupes techniques (Cotech) et les comités de pilotage (Copil) du Projet d'agglomération (PA) et du Plan Directeur intercommunal (PDi).

1 / 2

### Une quarantaine de mesures prioritaires à réaliser

Le projet se compose de quatre parties : une analyse de la situation de départ, la définition d'une vision commune, les stratégies possibles pour y arriver et une liste des mesures effectives à réaliser. Dans ce dernier point, soixante mesures ont été proposées à la Confédération, dont plus de la moitié concernent des améliorations des infrastructures de mobilité. Pour les communes concernées, la réponse positive de la Confédération permettra la réalisation de projets attendus. Tous n'ont pas la même priorité. Deux périodes ont été définies, entre 2024 et 2028 pour la quarantaine de mesures prioritaires et entre 2028 et 2032 pour les autres. À Martigny, la présidente Anne-Laure Couchepin Vouilloz relève deux chantiers en particulier : « *le réaménagement de nos gares sur le territoire communal (notamment Martigny, Martigny-Expo, Martigny-Croix) - pour améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et favoriser l'utilisation du train - et la liaison cyclable entre Martigny et Martigny-Combe le long de la Dranse pour développer la mobilité cyclable.* » Florence Carron Darbellay, présidente de Martigny-Combe, souligne aussi la mobilité douce : « *Nous envisageons la construction de deux passerelles : l'une au-dessus de la Dranse pour connecter notre commune plus facilement à la gare de Martigny-Croix et l'autre entre le quartier de la Fusion sur Martigny et les Creusats sur Martigny-Combe.* » La mobilité est également au centre des préoccupations à Fully comme le précise Caroline Ançay-Roduit : « *Nous nous réjouissons de cette nouvelle qui constitue un encouragement non négligeable dans cette nouvelle dynamique.* » Romain Fournier, porteur du projet à l'ARVr, précise : « *Certaines mesures concernent les trois communes. Par exemple, la mise en place d'infrastructures de stationnement de vélo ou l'amélioration des transports publics.* »

### Une aide financière bienvenue

Au-delà de la reconnaissance du projet par la Confédération, cette réponse positive ouvre la porte à un soutien financier important. En effet, en cas de validation par le Parlement, l'agglomération pourra bénéficier d'un co-financement de 8,78 millions de la part de Berne pour réaliser des infrastructures de mobilité. La décision finale du Parlement est attendue pour fin 2023.

#### Pour rappel

Le Projet d'Agglomération du Coude du Rhône concerne les communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully. Inscrit dans le programme en faveur des agglomérations de la Confédération, ce projet est un projet d'agglomération dit de 4<sup>e</sup> génération (PA4). Les mesures proposées traitent de trois domaines principaux : l'urbanisation, la mobilité et l'environnement / paysage.

#### Lien pour télécharger le PA

- [https://agglo-coude-rhone.ch/wp-content/uploads/2021/10/20211014\\_PA4\\_CdR\\_Rapport\\_V\\_FINALE\\_-V-impression-avec-pages-blanches.pdf](https://agglo-coude-rhone.ch/wp-content/uploads/2021/10/20211014_PA4_CdR_Rapport_V_FINALE_-V-impression-avec-pages-blanches.pdf)

#### Liens

- Site du Projet Agglo Coude du Rhône  
<https://agglo-coude-rhone.ch/>
- Chronologie du projet et informations détaillées  
<https://agglo-coude-rhone.ch/projet-daggglomeration/>

2 / 2

### Contacts presse

- M. Bernard Monnet  
Préfet du district de Martigny, Président du COPIL du PA du Coude du Rhône  
079 213 28 28, [monnet.bernard@netplus.ch](mailto:monnet.bernard@netplus.ch)
- M. Romain Fournier  
Spécialiste mobilité – Antenne Région Valais romand, chef de projet  
079 760 02 54, [r.fournier@regionvalaisromand.ch](mailto:r.fournier@regionvalaisromand.ch)

### Contacts complémentaires

- Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz  
Présidente de Martigny  
027 721 21 11, [al.couchepinvouilloz@villedemartigny.ch](mailto:al.couchepinvouilloz@villedemartigny.ch)
- Mme Florence Carron Darbellay  
Présidente de Martigny-Combe  
078 640 03 33, [presidente@martigny-combe.ch](mailto:presidente@martigny-combe.ch)
- Mme Caroline Ancay-Roduit,  
Présidente de Fully  
027 747 11 20, [caroline.ancay@admin.fully.ch](mailto:caroline.ancay@admin.fully.ch)